

RENTRÉE
2026

ÉCOLE MULTILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS
ILLBERG



INSCRIPTIONS SUR

e-services.mulhouse-alsace.fr

rubrique inscriptions scolaires - Ville de Mulhouse

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
du 12 janvier
au 1^{er} février 2026

ÉCOLE MATERNELLE
du 26 janvier
au 15 février 2026

Vous habitez Mulhouse

et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Illberg ?

👉 Du lundi 12 janvier au dimanche 1^{er} février 2026 en élémentaire (pour les enfants n'ayant pas fréquenté la maternelle de l'Illberg)

👉 Du lundi 26 janvier au dimanche 15 février 2026 en maternelle

Les inscriptions se font en ligne : e-services.mulhouse-alsace.fr

rubrique inscriptions scolaires Ville de Mulhouse, puis Rentrée 2026/2027.

Une fois le dossier rempli et si vous en avez le besoin, vous pouvez prendre un rendez-vous.

Celui-ci aura lieu à la **Direction de l'Éducation, 11 avenue du Président Kennedy.**

Possibilité de prendre rendez-vous via le site Internet

e-services.mulhouse-alsace.fr

Une inscription en deux temps

1 **Chaque candidature** sera étudiée par une commission associant l'Éducation nationale et la Ville de Mulhouse.

2 **Fin mai**, vous recevrez par courrier postal l'affectation scolaire de votre enfant. L'inscription définitive sera à faire auprès de l'école d'affectation, selon les modalités figurant dans le courrier.

L'inscription scolaire doit être effectuée par la ou les personnes détentrices de l'autorité parentale. Ces dernières doivent obligatoirement se présenter avec les pièces justificatives demandées.

« A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant (Article 372-2 du Code civil). »

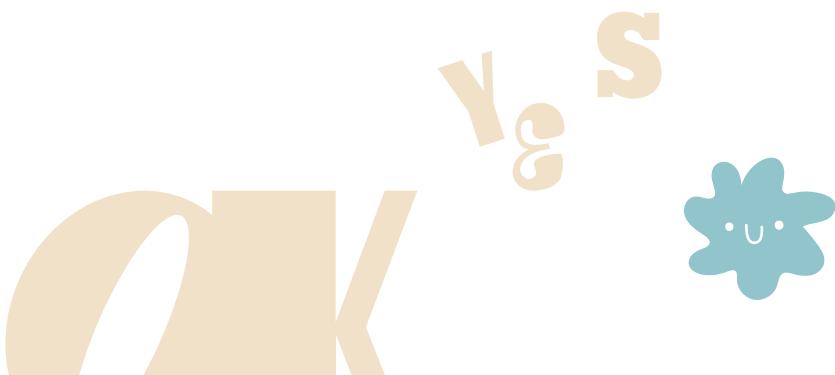


Les pièces à fournir

Préparez les pièces justificatives nécessaires en format PDF (documents scannés) ou photos lisibles (prises avec votre téléphone portable)

- ➡ **Pièce d'identité** (CNI, passeport ou carte de séjour du détenteur de l'autorité parentale)
- ➡ **Livret de famille** ou extrait original d'acte de naissance avec la filiation de l'enfant à inscrire
- ➡ **Justificatif de domicile** de moins de trois mois (facture ou attestation d'abonnement de gaz, d'eau, d'électricité, de téléphonie fixe/internet, contrat de location d'un bailleur social)
- ➡ **Fiche d'inscription « Illberg »** remplie (téléchargeable sur la plateforme e-services.mulhouse-alsace.fr) et lettre de motivation


Tout dossier incomplet et/ou non remis dans les délais
ne sera pas traité en priorité.



Une école innovante



L'école multilingue français-anglais Illberg de Mulhouse, entre France, Allemagne et Suisse, a pour vocation d'accueillir **des élèves de classes maternelles et élémentaires**, dans un environnement propice aux apprentissages et au développement de l'enfant.
Elle propose un parcours multilingue français-anglais en immersion.



Les éléments suivants seront pris en compte :

- la famille habite Mulhouse
- la famille et/ou l'enfant ont vécu dans un pays anglophone
- la famille et/ou l'enfant pratiquent la langue anglaise
- la famille a une appétence pour le bilinguisme (à expliciter dans la lettre de motivation)



Elle a pour vocation de permettre aux enfants de **construire leur apprentissage et leur culture** dans un espace rhénan, européen et international.



Une poursuite du parcours multilingue est possible au collège Bel Air de Mulhouse en section britannique.



■ ■ ■ **Direction de l'Éducation, Ville de Mulhouse**

■ ■ ■ BP 10020 - 68948 Mulhouse Cedex 9

Tél. 03 89 32 58 72, du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h

Mail : inscriptions.scolaires@mulhouse-alsace.fr